

**COMITÉ D'APPEL POUR CAUSE DISCIPLINAIRE SECONDAIRE**

NATURE : Le Comité d'appel pour cause disciplinaire secondaire est un comité permanent qui relève du Comité exécutif. Les décisions du Comité sont sans appel. Cf. Article 96 *Statuts et règlements*.

MANDAT : Plus concrètement, le Comité entend en appel et tranche tout grief déposé par une étudiante ou un étudiant qui, en raison d'une infraction à un règlement disciplinaire faisant partie des règlements généraux de l'Université, à un arrêté municipal ou à une loi provinciale ou fédérale, encourt une peine autre que la suspension, la non-réadmission ou l'expulsion.

REMARQUES : Tout membre du Comité se trouvant en conflit d'intérêts, pour quelque raison que ce soit, doit se désister.

NOMBRES : 5 membres

QUORUM : 4 membres, dont une professeure ou un professeur et une étudiante ou un étudiant.

DURÉE DU MANDAT : Indéterminée; le mandat des membres nommées prend fin dès qu'il y a perte de qualité.

| <u>COMPOSITION</u>                               | <u>QUALITÉ</u>                                                                                                                                                             | <u>PÉRIODE D'EXERCICE</u> |
|--------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| <b>Allaoui</b> , Said.....                       | Étudiant membre du CDU, élu par le CEX                                                                                                                                     | Indéterminée              |
| <b>Bossé</b> , Darius.....                       | Membre du CDU, élu par le CEX                                                                                                                                              | Indéterminée              |
| <b>Coulibaly</b> , Lacina .....                  | Professeur membre du CDU, élu par le CEX                                                                                                                                   | Indéterminée              |
| <b>Cormier</b> , Gabriel, <u>président</u> ..... | Vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines<br>(ou sa déléguée ou son délégué) qui assume d'office la<br>présidence, mais sans y avoir de voix délibérative | D'office                  |
| <b>Philippe</b> , Emma Raphaëlle .....           | Étudiante membre du CDU, élue par le CEX                                                                                                                                   | Indéterminée              |